

MAIRIE DE MEYENHEIM
68890 MEYENHEIM
Téléphone : 03 89 81 02 40

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 août 2016

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 22 août 2016 sous la présidence de Mme BOOG Françoise, Maire, à la suite de la convocation du 16 août 2016. Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures 00.

Etaient présents : MM. FURLING Armand, SCHARTNER Roger, Adjoints, Mme SCHILDKNECHT Nathalie, Adjointe ; Mmes & MM., BILLAUDEAU Christelle, BONTEMPS Geneviève GEILLER Philippe, GUTLEBEN Cécile, HANSER Geoffrey, KLEIN Nicolas, LANG Christelle, LELOUP Yannick, MASSON Laurence, RIBER Geoffrey, TREHIOU Eric, VOGT Sylvie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. JEGGY Fabrice donne procuration à M. FURLING Armand
Mme HORN Carmen donne procuration à Mme SCHILDKNECHT Nathalie
Mme SCHMINCK-HANSER Laura donne procuration à Mme BOOG Françoise
Mme VOGT Sylvie

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 juin 2016
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Rue de Réguisheim : attribution des marchés
4. Revalorisation pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunications
5. RPI Meyenheim-Munwiller : demande de subvention pour voyage scolaire
6. Syndicat de Gaz et d'Electricité : Rapport d'activité 2015 et Compte Administratif
7. Permis de construire
8. Divers

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 juin 2016

Le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2016 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

2. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Mme Laurence MASSON en qualité de secrétaire de séance.

3. Rue de Réguisheim : attribution des marchés

Suite à l'appel d'offres passée en la forme d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics et à l'ouverture des plis, les travaux pour l'aménagement de la rue de Réguisheim ont été attribués comme suit :

Lots Entreprises retenues	Montant € HT des marchés après ouvertures des plis
Lot n° 1 "Voirie - AEP - Assainissement " T.P.V. ROUFFACH	153 612,83 €
Lot 2 Réseaux secs GANter SIREG SAUSHEIM	47 569,80 €
TOTAL	201 182,63 €

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Président de la 3CHR à signer les marchés de travaux au nom et pour le compte de la commune de Meyenheim, conformément à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 24 août 2015.

Les travaux débuteront début septembre pour une durée prévisionnelle de deux mois.

4. Revalorisation pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunications

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2541-12,
Vu le code des postes et des communications électroniques et notamment l'article L.47,
Vu le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances en fonction de la durée de l'occupation, des avantages qu'en tire le permissionnaire et de la valeur locative de l'emplacement occupé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de fixer pour l'année 2016 la redevance pour occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunication comme suit :

38,81 € par kilomètre et par artère en souterrain soit 916,19 € pour 23,607 km ;

51,74 € par kilomètre et par artère en aérien soit 152,53 € pour 2,948 km

25,87 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques soit 93,13 € pour 3,60 m²

soit un montant total de 1 161,85 € pour l'année 2016.

- de charger le maire du recouvrement de cette redevance d'un montant total de 1 161,85 €.

5. RPI Meyenheim-Munwiller : demande de subvention pour voyage scolaire

Mmes SCHILDKNECHT Nathalie et GUTLEBEN Cécile, M. LELOUP Yannick, parents d'élèves concernés, ne prennent pas part au vote

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 1 voix contre,

- émet un avis favorable à la demande du RPI Meyenheim-Munwiller d'une subvention pour alléger le coût d'un voyage scolaire de 6 jours à Cassis concernant les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (29 élèves domiciliés à Meyenheim et 9 à Munwiller),

- décide d'allouer la somme de 80 € par élève soit un montant total de 2 320 €.
- vote le transfert de crédit d'un montant de 2 320 € du compte 022 (dépenses imprévues de fonctionnement) au compte 6574 (Subventions).

22

6. Syndicat de Gaz et d'Electricité : Rapport d'activité 2015 et Compte Administratif

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités et du compte administratif 2015 du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Les documents sont consultables en Mairie ou sur le site du Syndicat : www.sde68.fr

7. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance :

- du permis de construire pour deux maisons jumelées sises rue de Réguisheim, déposé par M. GUARDADO Pedro ;
- du permis modificatif pour une maison sise rue de Réguisheim, déposé par M. BRUN Pascal.

8. Divers

Monsieur FURLING a informé les conseillers de l'état d'avancement des travaux concernant le déploiement des conduites de gaz.

La séance est close à 21 h 05.